

DOSSIER CONSULTATION

MAPA PHARMA HEMO 15-0001

La procédure de consultation utilisée est celle de la procédure adaptée, prévue à l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Les dispositions du CCAG relatives aux marchés publics de fournitures et de services connues à la date du lancement de la procédure sont applicables au présent marché.

Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) des Marchés Publics de fournitures courantes et services (**Arrêté du 19 janvier 2009 -JORF n°0066 du 19 mars 2009 et son annexe**)

1/ Expression du besoin :

La consultation porte sur l'achat de médicaments : Solutions pour Hémodialyse

Les références CPV concernés sont :

- 33692800-5 Solution de dialyse

Il s'agit d'un marché à bons de commande au sens de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour les produits associés. La durée d'exécution des bons de commandes ne pourra être supérieure à 30 jours au-delà de la date de fin du marché.

2/ Quantité :

La consultation comporte 3 lots qui se décomposent conformément au « catalogue des besoins » joint en annexe.

LOT N°1 : Phosphate pour Hémodialyse	qt 2500
LOT N°2 : Solution pour Hémodialyse	qt 2000
LOT N°3 : Solution pour dialyse au citrate	qt 400

Les quantités estimées dans le « Catalogue des besoins » représentent les consommations moyennes annuelles. Ces quantités sont données à titre indicatif et ne constituent en aucun cas un engagement d'achat. Elles pourront varier en fonction de l'activité et des prescriptions des praticiens hospitaliers

3/ Variantes :

Les candidats ne pourront proposer **qu'une seule variante par lot.**

Elle devra être présentée dans un dossier distinct.

La variante n'est acceptée que s'il existe une offre de base.

4/ Durée du marché :

La durée du marché est de un an à partir de la date de notification du marché.

CENTRE HOSPITALIER DE PERIGUEUX 80, AVENUE G. POMPIDOU-CS 61205 -24019 PERIGUEUX CEDEX

Pour toutes autres consultations, consulter les sites :

www.ch-perigueux.fr , www.achatpublic.com

et

www.journal-officiel.gouv.fr/

5/ Exécution du marché :

Les commandes pour les produits et consommables seront passées au moyen d'un document intitulé « bon de commande » signé par le **Pharmacien ou son représentant**. Les commandes sont faites au fur et à mesure des besoins. Chaque bon de commande comportera :

- la date d'émission
- la référence du marché,
- la désignation de la fourniture,
- la quantité demandée,
- les prix toutes taxes comprises,
- la référence de la nomenclature,
- le montant global,
- le délai de livraison.
- la signature sus visée
- la durée maximale d'exécution des bons de commandes est fixée à 30 jours après la date d'échéance

Le Pharmacien, en cas d'urgence pourra procéder à une commande téléphonique ou fax qui fera l'objet d'une régularisation par bon de commande avec la notion de régularisation.

6/ Lieu d'exécution ou de livraison :

Le lieu d'exécution est le service **PHARMACIE**

Le lieu de livraison est :

CENTRE HOSPITALIER DE PERIGUEUX

Service Pharmacie.

80 avenue Georges Pompidou

CS 61205

24019 Périgueux Cedex

Les horaires de livraison sont du **lundi au vendredi de 8h30 à 15h**

7/ Critères d'attributions :

Le choix des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article 53 du Code des Marchés Publics, selon les critères ci-dessous pondérés.

1 – Critères de qualité médicaux : 50 %

* Stratégie interne définie par l'instance adéquate réunie sur le centre hospitalier quand celle-ci a émis un avis et/ou avis des spécialistes concernés et des connaissances scientifiques au jour du choix.

* Valeur technique du produit :

- résultats des essais réalisés dans les unités de soins si besoin
- présentation : clarté de l'étiquetage, facilité et sécurité d'utilisation
- conditions de conservation :
- étendue des AMM, composition qualitative et quantitative

2 – Critère économique : 40%,

- Prix unitaire, coût de traitement journalier, coûts induits
- Volume de stockage, conditionnement.

3 – Logistique et prestations de livraison : 10 %

- Qualité des livraisons, délai d'approvisionnement
- Actions d'information et de formation auprès du personnel médical et soignant

CENTRE HOSPITALIER DE PERIGUEUX 80, AVENUE G. POMPIDOU- CS 61205 24019 PERIGUEUX CEDEX

Pour toutes autres consultations, consulter les sites :

www.ch-perigueux.fr, www.achatpublic.com

et

www.journal-officiel.gouv.fr/

Les offres seront classées par ordre décroissant.

L'offre la mieux classée sera retenue à titre provisoire.

Le candidat ne sera définitivement retenu qu'après production de divers documents conformément à l'article 46 du code des marchés publics.

Il s'agit :

- 1. Des certificats et attestations délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ces obligations fiscales et sociales (imprimé NOTI2 ou 3666).**
- 2. La déclaration figurant à l'article D 8222-5 ou D 8222-7 et D 8222-8 du Code du Travail relative contre le Travail dissimulé.**

Document à produire impérativement tous les 6 mois jusqu'à la fin d'exécution du marché.

Le candidat dispose d'un délai de 7 jours ouvrables (jour de demande exclu) pour produire ces documents. Dans le cas contraire, son offre sera rejetée et il sera fait appel au candidat placé en second et ainsi de suite.

8/ Date limite de remise des offres : Lundi 14 décembre 2015 à 16 h 00.

9/ Délai de validité des offres : 120 jours

10/ Adresse où les offres doivent être remises :

Cellule des Marchés

Direction des Achats

81, avenue Georges Pompidou

CS 61205

24019 PERIGUEUX CEDEX

Les candidats sont autorisés à transmettre, par voie électronique, leurs plis à l'adresse suivante :

<http://www.achatpublic.com/>

« Salle des marchés » entreprises

Retrait des dossiers

N° de référence de la consultation : MAPA PHARMA HEMO 15-0001

La transmission par fax et par courriel des dossiers de candidatures et des offres n'est pas autorisée.

11/ Document à fournir :

Le DC2 ou un document équivalent

Les candidats peuvent utiliser les imprimés DC2 disponibles sur le site internet :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat> ou fournir des documents équivalents

12/ Pièces constitutives du marché :

Le marché est constitué par les éléments contractuels énumérés ci-dessous, par ordre de priorité décroissante

- **Le présent cahier signé par le candidat**

- **Un acte d'engagement pour l'ensemble des lots, établi en un seul original signé par le candidat**

ou par son représentant dûment habilité auquel seront annexés les bordereaux de prix datés et signés.

CENTRE HOSPITALIER DE PERIGUEUX 80, AVENUE G. POMPIDOU-CS 61205 -24019 PERIGUEUX CEDEX

Pour toutes autres consultations, consulter les sites :

www.ch-perigueux.fr , www.achatpublic.com

et

www.journal-officiel.gouv.fr/

13/ Modalités d'établissement des prix :

Les prix de règlement s'entendent nets Toutes Taxes Comprises, franco de port et d'emballages à la Pharmacie du Centre hospitalier de PERIGUEUX, quelque soit les quantités commandées.

14/ Délais et modalités de paiement :

Les paiements s'effectueront par mandat administratif suivant les règles de la comptabilité publique et dans les conditions prévues à l'article 98 du Code des Marchés Publics.

Le délai maximum de paiement est fixé à **50 jours** à compter de la réception de la facture.

En cas de dépassement du délai global de paiement, le titulaire a droit au versement d'intérêts moratoires, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage

15/ Comptable assignataire :

Le comptable assignataire chargé du règlement des factures est :

Monsieur l'inspecteur divisionnaire

Trésorerie de Périgueux Etablissements Hospitaliers

80, avenue Georges Pompidou

CS 81 100

24009 PERIGUEUX CEDEX.

16/Renseignements d'ordre administratif et/ou technique :

Cellule des marchés

Direction des Achats

Tel : 05.53.45.28.93

Fax : 05.53.45.26.74

Mail : da.marches@ch-perigueux.fr

Renseignements techniques :

Service Pharmacie

80 av Georges Pompidou

CS 61205

24019 PERIGUEUX CEDEX

Tél : 05.53.45.26 22 - Fax : 05.53.45.26.25

Mail : pharmacie@ch-perigueux.fr

Dr Isabelle MALBEC, Pharmacien

Isabelle.malbec@ch-perigueux.fr

17/ Attribution de compétences :

En cas de litige résultant de l'application des clauses du présent cahier des charges, le tribunal administratif compétent sera celui du domicile du Centre hospitalier de PERIGUEUX.

18/ Lieu où l'on peut retirer le dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante :

**Direction des Achats
Cellule des marchés
81, avenue Georges Pompidou
CS 61205
24019 PERIGUEUX CEDEX
Tel. 05.53.45.28.93 Fax 05.53.45.26.74**

Le dossier de consultation peut également être téléchargé aux adresses suivantes :

Sur le site du Centre Hospitalier :

www.ch-perigueux.fr
« Marchés publics »

Sur la plate forme de dématérialisation :

<http://www.achatpublic.com/>
« Salle des marchés » entreprises
Retrait des dossiers
N° de référence de la consultation : MAPA PHARMA HEMO 15-0001

Dans ce cas, les entreprises devront renseigner un formulaire d'identification mentionnant notamment le nom de l'organisme, le nom de la personne physique téléchargeant les documents et une adresse permettant de façon certaine une correspondance électronique, en particulier l'envoi d'éventuels compléments (précisions, réponses, rectifications).

Afin de pouvoir décompresser et lire les documents mis à disposition par la personne publique, les soumissionnaires devront disposer des logiciels permettant de lire le format : « doc » et « .xls » et « pdf ».et « cmp » pour les consommables.

Les fichiers au format « cmp » sont le format électronique compressé de notre catalogue de produits utilisés par le logiciel « EPICURE »

Pour lire le catalogue électronique, les candidats peuvent utiliser le progiciel « EURYDICE » soit télécharger sur le site www.Heliosweb.eu l'utilitaire gratuit « HELIOS »

19/ Echantillon :

Pas d'échantillon

Fait à Périgueux, le

LE CANDIDAT
Mention manuscrite
"LU ET APPROUVE"
et signature

Le Directeur des Achats,

Anne-Marie ROUMAGNAC

CENTRE HOSPITALIER DE PERIGUEUX 80, AVENUE G. POMPIDOU-CS 61205 -24019 PERIGUEUX CEDEX

Pour toutes autres consultations, consulter les sites :

www.ch-perigueux.fr , www.achatpublic.com

et

www.journal-officiel.gouv.fr/